



laurentbonnaterre.fr

Réponses à votre questionnaire

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Seriez-vous favorable à ce que les aides régionales allouées à la rénovation servent aussi au financement des diagnostics et des missions de maîtrise d'œuvre ?

Il existe aujourd'hui, en Normandie, des dispositifs de diagnostic et de soutien à la maîtrise d'œuvre pour les collectivités, les copropriétés et les particuliers (chèque éco-énergie) de rénovation du bâti ancien. S'agissant du neuf, il est nécessaire de former et de sensibiliser les maîtres d'œuvre et tous les professionnels afin qu'ils puissent, en amont, conseiller au mieux. La Région pourra proposer des formations (via le dispositif RGE par exemple).

CULTURE

Seriez-vous favorable à accompagner le développement de l'enseignement de l'architecture dans les lycées par des programmes de partenariat et d'ateliers avec l'Ordre et ses partenaires, par exemple sur le modèle des Journées nationales d'architecture dans les classes qui se déroulent dans les écoles et collèges ?

Je pense qu'il est important d'éveiller la curiosité du grand public, notamment des jeunes, pour la pratique architecturale et de valoriser le métier d'architecte qui reste encore bien souvent méconnu. Art du quotidien, l'architecture est partout : dans les logements, les transports, les équipements publics. Elle est également au carrefour des grands enjeux : écologiques, économiques et sociaux.

En tant que président de Région, je serai donc favorable à la mise en place d'un partenariat avec l'Ordre et ses partenaires. Il pourra se traduire par des interventions dans les lycées, des journées « hors les murs » pour partir à la découverte des sites patrimoniaux et apprendre à lire l'architecture ou encore des journées d'informations pour permettre aux jeunes de découvrir les filières de formation et la diversité du métier d'architecte.

Enfin, plus généralement, je souhaite appliquer le « 1% artistique ». Pour chaque projet de construction dont elle est le maître d'ouvrage, la Région consacra 1 % des dépenses à la réalisation d'une œuvre d'art contemporaine intégrée au projet, ce qui peut contribuer aussi à la popularisation d'œuvres architecturales contemporaines.

ÉCONOMIE

Seriez-vous favorable à ce que la Région soutienne des programmes vertueux, accompagne les collectivités et les donneurs d'ordre privés pour élever leurs programmes au meilleur niveau des ambitions écologiques et sociales ?

Il me paraît essentiel que les projets urbains des collectivités et les programmes des constructions des acteurs privés et publics prennent en compte l'environnement et les modalités de réponse aux principaux besoins sociaux.



LAURENT BONNATERRE

NORMANDIE TERRE D'AVENIR

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

laurentbonnaterre.fr

Concernant l'environnement, la Région a son rôle à jouer, en appuyant des dispositifs qui soutiennent les constructions bioclimatiques, la mise en œuvre des matériaux bio sourcés : bois, chanvre, lin, etc. Cela signifie également favoriser les circulations douces dans les quartiers (vélos et piétons), l'aménagement de potagers partagés, etc. Comment ? Par une ambition partagée de qualité environnementale avec tous les acteurs concernés et d'appui technique aux projets porteurs : soutien des CAUE, soutien de la filière bois et également par le soutien du financement de projets innovants et l'organisation d'un prix de l'innovation environnementale.

SOCIAL

Seriez-vous favorable à soutenir l'apprentissage (en filières courtes comme en master), en proposant des programmes ambitieux de soutien à l'insertion professionnelle ?

Comme vous le soulignez, l'apprentissage est effectivement une des solutions, très efficace en matière d'insertion professionnelle, que la Région doit continuer à promouvoir mais seulement si elle s'intègre dans un cadre et une démarche plus large que nous défendons. Cela passe de fait par un rôle accru de l'orientation et de la concertation avec les acteurs.

Concertation d'abord car c'est elle qui peut aiguiller la Région sur les besoins en formation et en main-d'œuvre des acteurs comme vous. Celle-ci passera notamment par un Observatoire régional de la formation, afin de mieux coordonner les actions des différentes parties prenantes et d'anticiper les besoins futurs. La rénovation énergétique et la transition écologique étant au cœur de la transformation économique de nos territoires, celle-ci doit être au centre de ces discussions qui peuvent déboucher sur un appui particulier à la filière.

Orientation ensuite, car c'est le versant qui est actuellement le plus délaissé et qui pourtant a pour rôle d'amener les étudiants vers le monde du travail. Ainsi, faire de l'Agence régionale de l'Orientation et des Métiers, un guichet unique en matière d'orientation et de formation pour chaque Normand, avec des antennes locales capables d'accompagnement personnalisé, tant digital que physique, en relation avec les services orientations de l'Etat, les acteurs économiques, les missions locales, nous semblent être la première mesure à prendre. Par ailleurs, c'est en s'appuyant sur un nouveau système de mentorat entre jeunes dans l'enseignement secondaire et professionnel, une campagne ambitieuse « un Normand, un diplôme » d'accompagnement pour les jeunes et les adultes voulant accéder à une formation diplômante, une reconduction et une extension du dispositif « jeunes normands diplômés » entre autres, que nous pourrions réussir à soutenir l'emploi et l'équité des chances.

NOUS ÉCRIRE

58, rue de la Mame
50000 SAINT-LÔ

49, rue Jules Lecesne
76600 LE HAVRE

Tél. 06 52 08 92 91
contact@laurentbonnaterre.fr